

Prochain délit de harcèlement scolaire: un "pas important" selon Blanquer

Paris, 1 déc. 2021 (AFP) -

Le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer a salué un "pas important" avec l'examen mercredi par l'Assemblée nationale d'une proposition de loi devant créer un délit spécifique de harcèlement scolaire, qui est critiquée à gauche.

"Nous ne nous habituerons jamais à ce que des vies d'enfants soient brisées", a lancé le ministre dans l'hémicycle, au coup d'envoi des échanges sur ce texte porté par la majorité.

Le harcèlement n'est "pas une question marginale" et le combattre, au nom de la valeur de "fraternité", est "une manière de faire valoir les principes de la République", a-t-il fait valoir.

La proposition de loi aborde les questions de prévention, de formation initiale ou continue des adultes pour prévenir et faire face aux cas de harcèlement. Les plateformes numériques auront aussi une obligation de modération des contenus, un "devoir de vigilance" selon M. Blanquer.

Sa mesure phare consiste en la création d'un délit spécifique de harcèlement scolaire - celui-ci était jusqu'alors sanctionnable sous d'autres chefs dont le harcèlement moral.

Ce délit sera punissable de trois ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende lorsqu'il causera une incapacité totale de travail (ITT) inférieure ou égale à huit jours, voire s'il n'a pas entraîné d'ITT. L'âge de l'auteur sera pris en compte.

"Ce n'est pas une loi d'émotion", a défendu son auteur Erwan Balanant (MoDem) face aux fortes réserves de la gauche.

"Si on en arrive à la judiciaire, c'est que tout avant a échoué" et "je souhaite que cela n'échoue plus", a fait valoir le député du Finistère, alors qu'Emmanuel Macron a annoncé il y a peu un train de mesures ne relevant pas de la loi (création d'une application d'aide aux victimes de cyberharcèlement, multiplication des lieux d'écoute des jeunes...).

Sabine Rubin (LFI) a épinglé une "surenchère illusoire et démagogique" avec ce texte. La gauche dans son ensemble réclame des moyens, notamment pour la médecine scolaire.

La droite à l'inverse soutient la proposition de loi, au menu jusqu'à mercredi soir en première lecture.
reb/grd/cs/ide

Afp le 01 déc. 21 à 16 30.